

## **GRENIER À COSTUMES**

### **Conditions de prêt**

(mise à jour : 15.11.2023)

**Le présent document peut être adapté à tout moment en fonction des besoins organisationnels de l'activité**

<b>1. LOCALISATION ET VISITE DU GRENIER .....</b>	<b>2</b>
<b>2. DURÉE DU PRÊT ET RESTITUTION .....</b>	<b>2</b>
<b>3. ETAT DES COSTUMES/ACCESSOIRES .....</b>	<b>2</b>
<b>4. COÛT DU PRÊT .....</b>	<b>2</b>
<b>5. BORDEREAU DE PRÊT .....</b>	<b>2</b>
<b>6. PUBLICITÉ.....</b>	<b>2</b>

**GRENIER À COSTUMES****Conditions de prêt**

(mise à jour : 15.11.2023)

**1. LOCALISATION ET VISITE DU GRENIER**

Le grenier à costumes se situe rue de la Tonne à 4000 Liège (Rocourt).

Pour emprunter des costumes ou obtenir des informations, prenez directement rendez-vous auprès de Jeanne Noirfalisse via le 0472 05 29 81 ou via [grenier@alta-fncd.be](mailto:grenier@alta-fncd.be).

**2. DURÉE DU PRÊT ET RESTITUTION**

La durée du prêt et la date de restitution devront être convenues entre le prêteur et l'emprunteur.

**3. ETAT DES COSTUMES/ACCESSOIRES**

Les costumes/accessoires prêtés ne peuvent être modifiés en aucune manière sans l'autorisation écrite du représentant ALTA et doivent être nettoyés et restitués dans l'état et la forme qu'ils avaient lors de l'enlèvement.

En cas de non-respect de cette clause, de même qu'en cas de dégâts, il pourra être facturé un dédommagement proportionnel au préjudice subi.

**4. COÛT DU PRÊT**

Dans l'attente du lancement officiel, le prêt est établi à titre gratuit. Cependant, une caution de 100€ est à verser sur le compte BE33 0688 9383 7546 dans les 24h de l'enlèvement des costumes/accessoires au plus tard. Elle sera restituée après remise desdits costumes/accessoires, pour autant que l'état correct de restitution soit constaté.

**5. BORDEREAU DE PRÊT**

Un bordereau de prêt sera remis à l'emprunteur avec mention des informations suivantes :

- Date de remise des costumes/accessoires
- Nom, prénom et numéro de contact du représentant ALTA
- Nom, prénom et numéro de contact de l'emprunteur (association, compagnie, personne de contact)
- Liste des costumes/accessoires empruntés avec leurs références (troupe propriétaire, numéro de série, etc.)
- Période de prêt et date de restitution
- Montant de la caution versée et l'engagement de son paiement
- Signature du prêteur et de l'emprunteur

**6. PUBLICITÉ**

L'emprunteur s'engage à faire figurer dans le programme du spectacle pour lequel les costumes/accessoires ont été empruntés la mention : « Grenier à costumes de l'ALTA ».